

ÉDITORIAL



“UNE MOBILISATION TOTALE...”

Aujourd'hui je tiens tout d'abord à adresser à toutes les mosellanes et à tous les mosellans qui font face à une crise sanitaire sans précédent, mes sentiments les plus forts et sincères de solidarité et d'amitiés. Plus que jamais, nous devons nous assurer mutuellement un soutien fraternel pour que toutes et tous, nous trouvions la force de mener le combat contre le COVID19.

J'adresse aussi au nom des 100.000 artisans de Moselle notre reconnaissance envers les professionnels de la santé qui, avec un courage exemplaire, viennent en aide, jusqu'au bout de leur force, à toutes celles et tous ceux qui sont touchés par la maladie. Ce que nous vivons est inédit. Les entreprises artisanales qui avaient déjà été particulièrement affectées par les mouvements sociaux de la fin de l'année 2019, doivent-elles aussi faire face à un nouveau défi, d'une intensité bien plus forte et dont il n'est pas possible de définir à ce jour la durée et l'intensité.

Face à cette situation exceptionnelle, toutes les forces vives de notre compagnie ont été mobilisées pour répondre à l'inquiétude et aux interrogations légitimes des artisans.

Une cellule de continuité économique inédite a été mise en place dès le 17 mars. Elle répondra à chaque appel des artisans pour les informer et les accompagner dans leurs démarches pour mobiliser les dispositifs qui ont été immédiatement mis en place par l'Etat, la Région Grand-Est, le Département et les collectivités locales.

Chaque artisan trouvera auprès de son conseiller des réponses personnalisées pour faire face au mieux aux difficultés qu'il pourrait rencontrer.

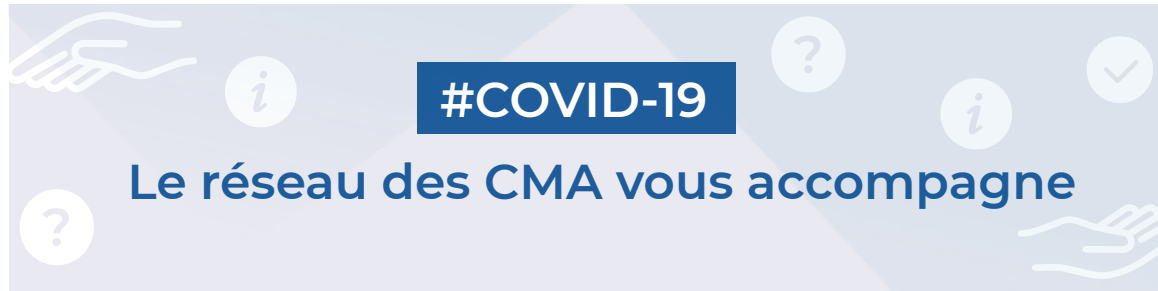
Pour cela, un seul numéro d'appel : 09 86 87 93 70 et une seule adresse mail : appui-covid19@cma-moselle.fr.

Je vous assure que nous resterons mobilisés aux côtés des artisans en toutes circonstances et que nous mobiliserons dans la durée tous les moyens dont nous disposons pour les accompagner.

À cet instant, je tiens aussi à saluer les artisans qui, malgré les difficultés et les risques encourus, continuent à assurer la production des biens et services indispensables à la vie quotidienne de nos concitoyens. Boulangers, pâtisseries, bouchers, fromagers, ... ils sont plus que jamais porteurs d'un lien social, d'une proximité et d'une solidarité qui font la fierté de nos métiers. Je les en remercie chaleureusement et les assure de nos remerciements collectifs.

Notre mobilisation sera totale... pour vous toutes et tous.

LILIANE LIND
Présidente de la CMA 57



MOBILISATION GÉNÉRALE DE LA CMA 57

Face à l'épidémie du Coronavirus Covid-19
la CMA 57 est en solidarité totale avec les entreprises
et continuera d'être pleinement mobilisée
dans les jours et les semaines à venir pour les conseiller et les épauler.

En respect des consignes gouvernementales,
la CMA 57 n'assure plus d'accueil du public jusqu'à nouvel ordre.

Une cellule de continuité économique a cependant été activée pour mieux répondre
à toutes les demandes des chefs d'entreprises artisanales.

Deux moyens sont mis à votre disposition
pour contacter la CMA 57 :

Par e-mail

appui-covid19@cma-moselle.fr

Par téléphone, à compter du lundi 23 mars

09 86 87 93 70

Dispositif d'accompagnement des entreprises du Grand Est
en coordination

avec les services de l'Etat et la Région Grand Est



Nous vous invitons également à prendre connaissance des informations mises en ligne,
et régulièrement actualisées, sur notre site internet

www.cma-moselle.fr et  CMA 57

Vous y trouverez toutes les mesures et contacts au niveau local, régional et national.

Soyez assurés que tous les collaborateurs de la CMA 57 sont au travail pour accompagner
les entreprises durant cette période extrêmement compliquée.

En tant que Banque des Entrepreneurs, nous nous mobilisons pour vous accompagner face aux difficultés liées à la crise sanitaire actuelle et nous engageons à :

- Échanger avec tous nos clients professionnels et entreprises, qui le jugent nécessaire, afin d'analyser leur situation, leur besoin de trésorerie et leur apporter des réponses personnalisées
- Au cas par cas, permettre de reporter sans frais supplémentaires, jusqu'à 6 mois les remboursements des crédits pour nos clients professionnels et entreprises
- Accélérer la prise en charge des déclarations de sinistres et de leurs indemnisations pour nos clients assurés
- Porter une attention accrue à la situation des ménages impactés par cette crise

Nos équipes restent disponibles et votre conseiller est joignable à son numéro habituel.